

**UN PLAN
AUDACIEUX
POUR LA PAIX,
LA STABILITÉ ET
LA PROSPÉRITÉ
AU MALI**

**“REPRENONS LE
CONTRÔLE DE NOTRE
DESTIN COMMUN”**



**PROJET PRÉSIDENTIEL
YEAH SAMAKE 2018**

SOMMAIRE

PROFESSION DE FOI.....	4
A. LA PROMOTION DE LA JUSTICE SOCIALE	
L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES	5
FEMMES	6
MONDE RURAL.....	6
RETRAITÉS ET GROUPES VULNÉRABLES	7
B. ASSURER LES BASES ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT	
VILLES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT.....	8
INFRASTRUCTURES : ROUTES, CHEMIN DE FER ET AÉROPORTS.....	8
AMÉNAGEMENTS, MAÎTRISE DE L'EAU, ÉQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES AGRICOLES.....	8
ENERGIES	9
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	9
APPRENTISSAGE - FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE.....	10
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION	10
ENTREPRENEURIAT, TPE, PME/PMI, EMPLOI.....	10
AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE :.....	11
INDUSTRIES, ARTISANAT, MINES ET BTP	12
TOURISME, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	12
TIC ET TÉLÉ SERVICES.....	13
C. DEVENIR UN MODELE DE DEMOCRATIE EFFICACE	
RÉFORMES INSTITUTIONNELLES	13
GOUVERNANCE EXEMPLAIRE.....	14
RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.....	15
JUSTICE INDÉPENDANTE ET MODERNE.....	15
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	15
D. CONSACRER LA PAIX, LA STABILITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA RÉALISATION DE L'INTÉGRATION AFRICAINE	
RÈGLEMENT DÉFINITIF DE LA CRISE SÉCURITAIRE.....	16
DÉFENSE ET MAINTIEN DE LA PAIX.....	17
SÉCURITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET LE TERRORISME.....	17
INTÉGRATION AFRICAINE.....	18
POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DIPLOMATIE DU DÉVELOPPEMENT.....	18
LA DIASPORA MALIENNE EST UN ATOUT	18



Profession de foi

J'ai vécu intimement et quotidiennement les dures réalités de la grande majorité des Maliens vivant loin des branchements électriques et des réseaux de distribution d'eau potable. Je me suis indigné et j'ai agi contre les difficultés réelles de certaines couches sociales. J'ai regardé dans les yeux de mon père à l'approche de la pluie de l'hivernage, partagé entre l'espoir d'une bonne récolte et le désarroi de devoir réveiller ses enfants sous un toit poreux. J'ai escaladé l'échelle sociale par le biais du travail, de l'intelligence et la solidarité agissante, mais sans doute par la grâce de Dieu. Dans le Confort d'une meilleure vie aux États-Unis, mes sommeils étaient régulièrement hantés par le souvenir de ceux qui vivent au niveau des premières marches de l'échelle: la grande misère de la grande majorité. Mon bonheur personnel n'était pas suffisant pour moi, je suis retourné parmi les miens pour servir parce que j'ai la ferme conviction que DIRIGER C'EST SERVIR.

Il est évident que l'administration malienne et les animateurs de la vie publique ont failli les maliens de Kayes à Kidal et ceux de la Diaspora. Ça ne va plus dans le bateau Mali où visiblement seule une poignée de personnes se la coulent douce sous le regard de plus en plus désespéré de la grande majorité qui souffre. Nous vivons "ensemble" mais nous n'avons pas les mêmes opportunités d'apprendre, de nous soigner, nous nourrir ou de nous loger. Le Malien lambda vit dans l'injustice, l'insécurité et l'incertitude. Aucun pays ne prospère dans l'incertitude. Il nous faut repenser notre vivre ensemble. Les gouvernants successifs des 25 dernières années n'ont pas pu tenir la promesse de stabilité, de justices sociales et de création d'emplois décents.

Nous ne sommes pas condamnés à cinq autres années de mauvaise gouvernance, de gabegie, et de scandales récurrents. La jeunesse malienne n'est pas condamnée à choisir entre l'indignité du chômage et la mort dans le Sahara ou la Méditerranée. Il est urgent de recentrer notre modèle économique sur la création de richesse, d'emplois décents et la redistribution équitable des pouvoirs publics et des ressources.

Nous mesurons la gravité de la situation, mais nous demeurons optimistes. Nous croyons fermement aux potentialités que notre pays offre pour faire face à nos défis. Le chemin sera difficile, mais rien ne doit entamer notre détermination et notre persévérance. C'est sur la base d'un nouvel ordre de priorités qu'il faut désormais agir. A cet effet, nous vous proposons un plan audacieux pour la paix, la stabilité et la prospérité au Mali. Notre projet entend valoriser des potentialités inexploitées qu'offrent la jeunesse, la femme, le monde rural et la diaspora. Nous réaliserons un dividende inestimable en mettant en avant ces entités pour constituer le socle du développement du Mali à travers un plan stratégique porté sur cinq piliers intégrés:

1. LA PROMOTION DE LA JUSTICE SOCIALE
2. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES
3. LA VALORISATION DU MONDE RURAL
4. LA CRÉATION D'UN CADRE PROPICE À L'INVESTISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
5. L'INSTAURATION DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ

Le Principe Directeur de notre Projet est le Leadership avec Intégrité : Reprenons le Contrôle de Notre Destin Commun.

A. LA PROMOTION DE LA JUSTICE SOCIALE

Il ne saurait y avoir de développement durable sans justice sociale, c'est-à-dire sans un principe politique et moral qui garantit le même traitement pour tous, une solidarité collective et un accès équitable aux opportunités et ressources qu'offre notre pays. Force est de reconnaître que le vivre ensemble dans notre patrie a été violemment bouleversé pour cause d'injustices sociales, de corruption, de clientélisme et du manque de leadership. L'absence notoire de l'Etat, la gestion télécommandée de l'administration centrale et le cynisme n'ont pas permis de répondre aux besoins fondamentaux des familles et des communautés laissées pour compte. Depuis trop longtemps les réponses ont été laissées à la seule charge de ces familles et communautés. Les rémittances de la diaspora ne suffisent plus à remédier les besoins basiques des foyers et de leur nombre grandissant de chômeurs.

Pourtant, notre mère patrie peut et doit être plus généreuse et solidaire envers sa jeunesse frappés par un chômage massif, des opportunités d'autant plus insuffisantes que le système de formation est inadéquat. De même, les femme touchées par les aléas de la vie peinent à trouver les ressources de simples subsistances. Elles sont menacées dans leur santé durant la grossesse ou l'accouchement et discriminées dans l'accès aux opportunités économiques et politiques. Ces injustices sont accentuées dans le monde rural en tout premier lieu en raison de l'insécurité liée au statut de la terre, sa principale source de revenus, mais aussi en raison de la faiblesse des investissements dans les infrastructures de base pour accéder à l'eau, l'énergie, la santé, les transports. La Diaspora bien formée et disciplinée n'attend qu'un environnement propice et des mesures incitatives pour mettre sa vaste expérience et ses nouvelles perspectives au profit du développement de la patrie qu'elle aime tant.

Pour mettre fin aux injustices sociales nous engagerons une intense politique de protection sociale universelle dont les principales mesures clés sont la Bourse de Sécurité Familiale et Revenu Minimum Vieillesse.

Le coût global de ces mesures clés sera à partir de 2019 de 90 milliards de FCFA/an.

Elles seront totalement financées par la réduction du train de vie l'Etat (40 milliards), les prélèvements concertés pour service universel dans les activités à forte rentabilité (télécoms ; industries extractives; transactions financières) (50 milliards).

► L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES

Dans la loi d'orientation sur l'éducation, les législateurs ont conçu un système éducatif ayant pour finalité de former un citoyen patriote et bâtisseurs d'une société démocratique, un acteur du développement profondément ancré dans sa culture est ouvert à la civilisation universel, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées au progrès scientifique technique et à la technologie moderne.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Application systématique des recommandations du Forum sur l'Éducation pour la réalisation d'un citoyen xxxx (objectif de l'éducation) ;
2. Création d'une université opérationnelle dans chaque région ou groupe de régions pour arrêter le drainage de cerveaux des collectivités vers le District;
3. Création d'un Programme d'Excellence (Bourses, voyages découvertes et linguistique, livres, ordinateurs, échanges) pour les meilleurs élèves et des Cours de Rattrapage
4. Création de Lycées de Sport/Études accueillant les jeunes talents de toutes les régions du Mali issus des principaux sports;
5. Dispositif de création de 250.000 emplois par la mise en place d'un programme d'appui au montage de projets et d'accompagnement des Jeunes entrepreneurs à travers le Fonds de Promotion de l'Innovation et l'Investissement: en moyenne 50.000 projets seront concernés chaque année pour un engagement total de 150 Milliards sur 5 ans

► FEMMES

Bien qu'elles soient majoritaires, la politique de promotion des femmes doit sortir des déclarations de principes, effets d'annonce pour laisser place à des réalisations concrètes, durables et non partisans.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

6. Instauration d'une Bourse de Sécurité Familiale pour les mères des familles défavorisées, conditionnée à des critères de revenus, d'inscription et d'assiduité à l'école des enfants. Cela coûterait 15 milliards par an à l'État pour un montant forfaitaire de 100.000 FCFA par an par famille
7. Mise à disposition d'un budget annuel de 40 milliards FCFA de garantie et de bonification des taux pour tous les projets portés par les femmes et groupements féminins dans le cadre du Fonds de Promotion de l'Innovation et l'Investissement
8. Suivi systématique gratuit des femmes durant toute leur grossesse et prise en charge d'un forfait obstétrical pendant toute la grossesse y compris un certain nombre d'échographies obligatoires (dans le cadre de l'Assurance Maladie Universelle)
9. Sécurisation par la loi de l'accès à la propriété des femmes et des groupements féminins du monde rural sur les superficies qu'elles cultivent

► MONDE RURAL

Le monde rural représente 65% de la population Malienne pourtant l'essentiel des activités de production est concentré en milieu urbain.

Les zones rurales souffrent ainsi d'un niveau de sous emplois chronique alimentant l'exode rural. Le manque de perspective est également accentué par une politique d'aménagement territorial inadapté, concentrant l'essentiel des investissements publics et des infrastructures de base en milieu urbain.

Le potentiel des zones rurales est pourtant important et capital pour notre économie. Le monde rural sera au cœur de notre stratégie économique et sociale en particulier à travers la maîtrise de l'eau, la mécanisation de l'agriculture et la mise en place des infrastructures de base que sont l'énergie, la santé, le transport.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

10. Elaboration et application de l'initiative Présidentielle d'accès à l'eau d'irrigation
11. Mise à disposition de cinq tracteurs par commune rurale
12. Réforme du foncier rural pour permettre un financement de l'expansion de l'agriculture en différenciant le foncier industriel, touristique, rural, agricole
13. Programme Massif d'Électrification Rurale Solaire des Villages en partenariat avec l'Alliance Solaire Internationale
14. Programme d'installation massif de forages dans les villages avec comme objectif, l'accès à l'eau potable partout sur le territoire national
15. Priorisation des pistes de production et des routes d'acheminement des produits agricoles

► RETRAITÉS ET GROUPES VULNÉRABLES

«L'Etat peut et doit être plus généreux envers les Retraités et les Groupes Vulnérables» –Yeah Samake

Les injustices sociales touchent également des groupes autres que la jeunesse, les femmes et le monde rural notamment les personnes âgées et les handicapées. Leur faible nombre est relatif et les souffrances et difficultés sont d'autant plus grandes qu'elles sont tuées et inaperçues.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

16. Programme d'Insertion et de prise en charge des Handicapés dans le Système Éducatif et dans le monde du travail , en particulier dans l'administration

B. ASSURER LES BASES ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT

La nature et la qualité des infrastructures ont toujours déterminé les capacités économiques réelles d'une nation. Ainsi en est-il des systèmes d'irrigation et de maîtrise des eaux mais aussi de l'énergie, du transport et des réseaux routiers, ferroviaires ou informationnelles.

Il s'agit des « bases économiques du développement », ils correspondent aux investissements en capital qui permettent d'améliorer la fertilité des terres, l'élevage, la qualité de vie et d'habitation dans les villes et les savoirs et savoirs-faire.

L'enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, la science et les technologies (pour les ménages, l'agriculture et l'industrie) mais aussi la santé via les systèmes de prestation de soins de santé publics sont parties intégrantes de ces bases économiques du développement.

Après des décennies où l'Etat n'a pas su conduire les investissements nécessaires pour disposer des bases économiques pour le développement il est temps de marquer une rupture majeure en assumant pleinement sa responsabilité économique et ainsi procéder aux investissements de rattrapage et d'avenir à la hauteur des défis à relever.

C'est une condition sine qua none d'un Etat au service de ses citoyens et en quête du véritable développement. Les investissements permettront alors aux énergies du pays quelque soit leur taille, du monde rural ou urbain, de s'exprimer. En somme nous rendrons disponibles les indispensables services et infrastructures pour une productivité développante.

► VILLES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

La réponse à l'impératif de rééquilibrage des fonctions territoriales passe par une politique d'aménagement globale et intégrée, pensée en fonction des spécificités de chaque région mais avec une vision d'ensemble.

La ville de Bamako doit conserver son rôle de capitale politique et économique du pays, mais le développement de métropoles secondaires est un enjeu clé pour l'avenir du pays. En effet, la pression foncière constatée dans la région de Bamako est susceptible de freiner le développement de la métropole au profit d'autres capitales africaines. Il est ainsi indispensable de décongestionner la ville des trois Caïmans afin de maintenir son rôle de plaque tournante au coeur de l'Afrique de l'Ouest.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

17. Création de 6 pôles de développement économique
18. Programme annuel de restructuration des quartiers inondables et précaires dans les banlieues pour 15 ,5 milliards par an soit 107.5 milliards sur 5 ans
19. Construction de logements sociaux (pour un budget de 300 milliards) accessibles également aux individus sans revenu régulier via des groupements mobilisant une garantie par caution solidaire

► INFRASTRUCTURES : ROUTES, CHEMIN DE FER ET AÉROPORTS

Aujourd'hui c'est autant une question de sécurité nationale et une politique de développement de resserrer les liens d'échanges entre les différentes régions du pays. Nous allons engager le pays dans un grand sentier de constructions infrastructures de transports qui permettront une meilleure intégration et un élan économique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

20. Désenclavement du Mali par la construction de 2 autoroutes à péage Bamako -- Kayes et Douentza - Tombouctou
21. Réhabilitation et l'extension du Chemin de fer Dakar - Bamako - Koulikoro
22. Réhabilitation des aéroports Tombouctou et Kidal
23. Construction d'un chemin de fer entre Bamako et le Port de Guinée

► AMÉNAGEMENTS, MAÎTRISE DE L'EAU, ÉQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES AGRICOLES

Le secteur primaire souffre de difficultés d'accès aux intrants de qualité (non frelatés), de l'absence d'ouvrages et d'infrastructures modernes de production.

Le sous - secteur agricole fait face à un certain nombre de difficultés dont celles liées à l'accès aux facteurs de production, au faible niveau de mise en valeur des aménagements, à la forte dépendance aux cultures pluviales, à la non - disponibilité des semences de qualité, à l'inadéquation de la politique foncière, aux difficultés d'accès aux marchés et à la faible valorisation des produits exportés.

Quant au sous - secteur de l'élevage, les contraintes qui entravent son développement sont relatives, entre autres, à l'insuffisance d'infrastructures physiques de base, à la forte compétition agriculture - élevage pour l'occupation des terres et à l'absence de circuits modernes de transformation et de commercialisation des produits animaux. Notre politique consistera :

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

24. Création d'un Fonds de Promotion de l'Innovation et d'Investissements pour permettre aux acteurs économiques d'accéder au financement bancaire pour l'acquisition de gros matériels agricoles
25. Développement des unités de semences améliorées
26. Réalisation d'infrastructures de stockage, de conservation, de conditionnement et de transformation dans les marchés urbains
27. Augmentation de 30% des superficies de mise en culture par une irrigation intensive des terres

► ENERGIES

Face au défi de la demande d'électricité pour nos foyers et nos entreprises, il urge que l'Etat investisse agressivement dans les sources d'énergies renouvelables. Aucune ressource ni solution ne peut être écartée pour des raisons conjoncturelles ou idéologiques.

Aussi, une solution durable de production d'énergie implique l'adaptabilité spatiale et temporelle aux spécificités des besoins et des ressources de notre pays.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

28. Libéralisation totale du secteur de la production pour fournir au minimum 200MW supplémentaires (solaire, thermique, biomasse, hydraulique, géothermique) tous les 5 ans
29. Programme national d'intégration du solaire photovoltaïque dans les bâtiments et les édifices publics
30. Interconnexion au réseaux électriques de la sous région afin de profiter des excédents de la production

► SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Notre système de santé souffre d'un manque de personnel, d'infrastructures et d'équipements. L'offre est essentiellement concentrée sur Bamako et reste très insuffisante dans les régions périphériques ainsi que dans la banlieue.

Les coûts de santé prohibitifs pour une population pauvre et sans protection sociale plongent les familles condamnées à renoncer aux soins.

Assurer les bases du développement c'est donc en premier lieu agir sur les principaux leviers de la politique de santé pour renforcer la prévention, améliorer l'accès aux soins, aux médicaments et le suivi sanitaire, augmenter l'offre de soin sur l'ensemble du territoire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

31. Construction et équipement de 10 nouveaux hôpitaux de niveau régional et de plusieurs centres de santé
32. Création d'une Office Nationale de Modernisation et de Maintenance des Équipements Sanitaires et Hospitaliers publics
33. Adoption d'un Plan National d'Approvisionnement en médicaments de base
34. Appui au développement de l'industrie pharmaceutique locale
35. Réforme des études de médecine pour l'adapter aux besoins quantitatifs du pays

► APPRENTISSAGE - FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

L'enseignement technique et professionnel a toujours été relégué au second plan au profit de l'éducation générale, le plus souvent considéré comme une alternative après l'échec scolaire.

L'apprentissage est ainsi essentiellement laissé au secteur informel où nos jeunes arrivent certes à exprimer leur génie (dans la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie, la couture, l'agriculture etc.) mais avec des moyens rudimentaires, sans reconnaissance formelle de leurs compétences et sans aucun soutien de l'Etat.

Il n'est de développement sans amélioration de la qualité des formations et l'accroissement du niveau général des compétences. Certifier formellement la compétence des métiers de l'informel et placer l'apprentissage au cœur de notre système éducatif afin d'arrimer les formations aux besoins de l'économie nationale seront les piliers de notre politique de formation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

36. Création dans chaque pôle, en Partenariat Public - Privé (PPP), de centres de formation techniques et professionnels spécialisés pour les pôles de développement retenus
37. Programme de formation dual (atelier, études) permettant à 300 000 apprentis déjà présents dans le secteur informel de valider leurs compétences pratiques acquises et d'obtenir une Certification

► ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Poser les bases du développement c'est aussi adapter et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, assurer l'accueil des étudiants et nouveaux bacheliers dans de bonnes conditions, promouvoir la recherche et l'innovation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

38. Création dans chaque Région, en Partenariat Public - Privé (PPP), d'une Université des métiers (Bac +3)
39. Développement des filières d'enseignement de pointe et en créant une zone spéciale à Gao suivant le modèle « Silicon Valley » en partenariat avec les industries et centres de recherche nationaux, européens, américains et asiatiques
40. Désengorgement de l'Université de Bamako en créant de nouvelles universités dans chaque région où groupe de régions
41. Remettre en état les services de recherche - développement agricole nationaux
42. Augmentation progressive du Budget relatif à la recherche avec un objectif de 0,5% Budget en 2019
43. Intégration des logiciels de gestion des programmes d'enseignements secondaire et universitaire.

► ENTREPRENEURIAT, TPE, PME/PMI, EMPLOI

Le poumon de notre économie se situe dans le secteur informel en particulier. De toutes les catégories d'entreprises il est crucial de construire notre politique autour de «la petite entreprise ».

Elle constitue le déclencheur d'une politique globale réussie d'appui à l'entreprise. En effet la petite entreprise se situe à l'intersection du véritable développement économique. Au dessus d'elles les PME qui sont le tissu économique du Mali, les futurs moteurs de notre économie en dessous les micro-entreprises

et notamment les activités génératrices de revenus, les amortisseurs des difficultés de la vie. Une politique globale permet à chacune de ses catégories de faire un pas vers l'avant sortir les premières de la précarité, permettre aux secondes de constituer un dense et vaste réseau d'entreprises facteur de croissance et enfin aux dernières de devenir leader au niveau sous-régional et continental.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

44. CRÉATION D'UN «PACTE PETITES ENTREPRISES ET PME-PMI» intégrant les dispositifs d'appui aux entreprises existants et les renforçant. Il ouvre notamment l'accès aux marchés publics et fixe des quotas pour les PME ou les groupements de Micro et Petites entreprises dans la sous-traitance de toutes entreprises publiques ou privées

45. DISPOSITIF DE CRÉATION DE 500.000 EMPLOIS : Par la mise en place d'un programme d'appui au montage de projets et d'accompagnement des Jeunes entrepreneurs à travers le Fonds d'Appui à l'Investissement et l'Innovation : en moyenne 30.000 projets seront concernés chaque année pour un engagement total de 150 Milliards sur 5 ans.

46. PROMOTION D'INCUBATEURS ET DE COUVEUSES OU MAISONS DE L'ENTREPRISE DANS TOUTES LES RÉGIONS : Mettre à disposition des locaux, des équipements et des services pour les petites entreprises. Elles sont sélectionnées dans le cadre de concours par secteur (agricole, industriel, services, etc.)

► AGRICULTURE, ELEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE :

L'agriculture sera la priorité car elle est porteuse d'externalités positives sur l'ensemble des autres secteurs de l'économie nationale. L'objectif est une agriculture moderne et suffisamment productive pour transformer le Mali en grenier de la sous-région et atteindre l'autosuffisance alimentaire. Nous adopterons une réforme foncière juste et pérenne fondée sur le principe de la non-valorisation financière de la terre et levant les contraintes foncières, financières et techniques pour des exploitations agricoles - au premier rang desquelles les familiales - dynamiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

47. Réforme du foncier rural avec adaptation des statuts juridiques des exploitations familiales agricoles afin de sécuriser les droits fonciers des paysans

48. Investissements massifs dans l'aménagement et l'irrigation des terres cultivables ainsi que la construction des pistes de production

49. Création dans chaque pôle économique intégrée de sociétés de prestations de services agricoles et d'élevage (mécanisation, maintenance, stockage, conservation, commercialisation) en partenariat avec le privé afin de professionnaliser et mécaniser l'agriculture et intensifier l'élevage.

50. Dispositif de financement avec le Fonds d'Appui à l'Investissement et l'innovation afin de combler totalement le déficit de capacité d'investissement et de fonds de roulement des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs

51. Développement de la pêche et de l'aquaculture par le financement des investissements structurants et l'appui à la filière à travers le Fonds d'Appui à l'Investissement et l'Innovation

► INDUSTRIES, ARTISANAT, MINES ET BTP

L'analyse fine des différentes filières industrielles s'appuyant sur les données nationales et internationales permettra de repositionner l'économie nationale, de renforcer les capitaux, l'outil de travail et l'accompagnement institutionnel nécessaire à la compétitivité de notre industrie.

Nous combinerons les concepts du Capital Risque et des Partenariats - Public - Privé pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur privé Maliens et ouvrir les marchés mondiaux à des exportations Maliennes de biens et de services diversifiés.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

52. Mise à disposition des entreprises à fort potentiel de développement les soutiens nécessaires pour leur expansion (Cimenteries, Agroalimentaires, textiles etc.) en renforçant leur capital par la création d'un Fonds Souverain d'Investissement.
53. Promotion d'une présence de capitaux minimale (25%) de privés nationaux dans les secteurs clé de l'économie nationale notamment les grandes industries minières, les cimenteries, les BTP
54. Développement les industries intermédiaires (i.e produisant des biens de consommation intermédiaire destinés aux entreprises) en partenariat avec le privé afin d'augmenter l'effet d'entraînement de certains secteurs sur l'économie nationale et favoriser l'installation d'autres industries.
55. Développement de la production sur le territoire national de l'essentiel des matériaux de construction
56. Modernisation du secteur de la menuiserie métallique et du bois afin de devenir plus compétitif face aux acteurs clés mondiaux sur le marché national et sous - régional
57. Restructuration du secteur agroalimentaire afin de créer un champion sous - régional aux activités diversifiées.
58. Repositionnement de l'artisanat sur des niches de production à haute valeur ajoutée avec le développement d'une stratégie de marque.

► TOURISME, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Le tourisme est, après l'agriculture, le deuxième pilier de notre politique sectorielle compte tenu de son potentiel de développement et de son impact tant sur l'économie nationale que sur le niveau de vie des populations.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

59. 300 milliards seront consacrés aux investissements touristiques
60. Dispositif d'accompagnement (création de 120 000 emplois au niveau national) pour les jeunes dans l'Entrepreneuriat d'activités de loisirs et d'artisanat touristique.
61. Défisicalisation à 60% la retraite des résidents (6 mois minimum de séjour) originaires d'Europe, d'Asie et d'Amérique
62. Application effective de la TVA à 10% pour les services touristiques en concertation avec les acteurs en vue d'une plus grande compétitivité et d'emplois nouveaux

► TIC ET TÉLÉ SERVICES

Le rôle de l'Etat est crucial et décisif pour accompagner la complexité de la société de l'information émergente. Notre stratégie consiste à engager les organisations et les citoyens à la culture des nouvelles technologies de l'information en favorisant la création et l'innovation.

Notre politique consistera à garantir la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies, à améliorer qualitativement l'infrastructure physique notamment dans les zones rurales, à encourager l'informatisation des écoles, des collèges, des lycées, des centres professionnels et des universités, à promouvoir un cadre concurrentiel, à stimuler l'investissement privé en mettant en place un cadre d'investissement attractif, à définir un cadre juridique de régulation permettant de protéger les entreprises et les individus contre les fraudes et à assurer la sécurité des systèmes sensibles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

63. Abrogation la loi sur la surtaxe des appels internationaux tout en maintenant le contrôle des volumes des appels entrants
64. Amélioration des infrastructures de télécommunications et de connectivité à l'Internet notamment le renforcement de la coopération sous régionale pour les projets communs (satellites, fibres optiques)
65. Renforcement Elaborer le Plan Stratégique TIC - TELECOMS □ TELE SERVICES « Mali VISION 203 5 » avec tous les acteurs du secteur
66. Promotion de la pénétration du haut débit et même du très haut débit à un coût abordable
67. Renégociations avec les 3 opérateurs présents pour leur donner des licences globales ou faire entrer un autre gros opérateur dans le secteur avec une licence globale
68. Développement des industries de TIC (montage, assemblage de produits informatiques) en encourageant l'émergence des petites entreprises spécialisées dans la fabrication de matériels informatiques, de logiciels et des œuvres multimédia et surtout de la saisie de données (un marché de plus de 5 milliards de dollars par an dans le monde)

C. DEVENIR UN MODELE DE DEMOCRATIE EFFICACE

Le Principe Directeur de notre Projet est le Leadership avec Intégrité : Reprenons le Contrôle de Notre Destin Commun.

► RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Tirant les leçons des dérives actuelles et des recommandations des Assises Nationales, nos réformes institutionnelles viseront à consolider les garde - fous et les contre - pouvoirs permettant de sauvegarder l'Etat de droit.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

69. Limitation de l'âge de tout candidat à l'élection présidentielle à 70 ans révolus le jour du scrutin du premier tour ;
70. Réforme du Conseil constitutionnel (passage de 5 à 7 membres dont 3 seront nommés par le Président de la République parmi lesquels le Président du Conseil, 1 par la majorité parlementaire, 1 par l'opposition parlementaire et 2 par les Magistrats) ;
71. Suppression de la Cour suprême et rétablissement de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat
72. Indicateur des domaines de la Constitution qui ne peuvent pas faire l'objet de révision sans référendum;
73. Redistribution des pouvoirs publics en vue de prendre en compte les décompositions géographique, ethnique et du genre.

► GOUVERNANCE EXEMPLAIRE

Nous nous engageons à rassembler des femmes hommes et des hommes de cœur et de conviction au - delà de leurs sensibilités dans un gouvernement resserré, à l'image du Mali et ayant à cœur de réduire le train de vie de l'Etat pour mieux servir la Nation.

Pour une meilleure utilisation des ressources humaines, nous allons renforcer la politique de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

74. Mise en place d'un Gouvernement de Rassemblement National de 27 ministres maximum
75. Réalisation d'un audit des comptes et des politiques publiques et s'engager à organiser au parlement un débat public sur les recommandations
76. Réduction drastique du train de vie de la Présidence de la République sous contrôle de la Cour des comptes et du Parlement
77. Rationalisation des voyages en Première Classe pour les membres du gouvernement/ administrations ainsi que des logements conventionnés
78. Rationalisation des Agences nationale et réforme de la carte diplomatique (suppression de 15 ambassades)
79. Déclaration du patrimoine des membres du gouvernement, des directeurs généraux des entreprises et des établissements et entreprises publics
80. Equité dans la presse publique et privée du temps de parole pour les cinq premiers partis représentés au Parlement
81. Remboursement par l'Etat des dépenses des cinq premiers partis politiques (sous réserve d'avoir fait au moins 10% des suffrages exprimés dans les élections présidentielles, législatives ou municipales) et sur la base de la présentation des comptes annuels certifiés par les Commissaires aux comptes indépendants
82. Renforcement de l'indépendance des médias privés et appui à leur développement
83. Adoption du système de Confirmation des nominations à des postes de hautes responsabilités par les Législateurs

► RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les principaux objectifs de la réforme de l'administration publique porteront sur l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les services publics, la fiabilisation de l'État civil et du cadastre, le rapprochement de l'administration des citoyens et la qualité de service.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

84. Mise en œuvre d'une démarche qualité dans tous les services de l'administration visant une certification suivant des normes internationales de tous les services clés
85. Volonté politique Forte pour la Décentralisation:
 - A - Redistribution des pouvoirs Publics sur la Base des Recommandations de la Conférence National du Peuple Souverain
 - B - Transfert Accéléré des Compétences et des Ressources
 - C - Les grands ministères stratégiques auront leurs directions générales à Bamako mais toutes les directions sectorielles seront réparties dans les régions

► JUSTICE INDÉPENDANTE ET MODERNE

Mis sous tutelle du pouvoir exécutif, instrumentalisé par ce dernier et insuffisamment doté en ressources humaines et matérielles, le pouvoir judiciaire n'est pas toujours en mesure d'assurer pleinement ses missions dans l'impartialité et l'indépendance.

Mettre fin à cet état de fait exige de renforcer l'indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature par sa composition, son organisation et par son fonctionnement.

Nous engagerons des réformes de fond de nos textes de lois afin de moderniser notre code civile et pénale, revoir nos procédures afin de garantir une plus grande diligence, agilité et rapidité de la justice et rendre effective la garantie d'un procès juste, équitable et dans un délai raisonnable.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

86. Mise en Indépendance budgétaire de la Cour des comptes et élargissement de ses compétences aux comptes de la Présidence de la République et du Parlement
87. Création du Haut Conseil de la Démocratie et des Droits Humains (HCDDH) qui disposera des prérogatives du Comité de l'Égal Accès aux Médias d'État, du HAC et de la Médiature qui, par conséquent, seront supprimés
88. Instaurer un droit d'initiative populaire avec onction parlementaire (ex : pétition d'un 1/5 e des inscrits sur liste électorale et 1/3 des députés)

► LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Tous les efforts entrepris pour promouvoir la justice sociale, et assurer les bases du développement seraient vains sans une lutte résolue et implacable contre la corruption.

En effet, la corruption érode les fondements de la République, entrave l'investissement et crée un état d'insécurité judiciaire incompatible avec un climat propice à la création des richesses.

Gouverner efficacement c'est aussi rassembler toutes les bonnes volontés pour agir et doter l'état des instruments lui permettant d'éradiquer la corruption et garantir toute la Sécurité

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

89. Elaboration d'un Programme national global sur la Prévention de la Corruption
90. Renforcement des organismes et corps de contrôle et de régulation, le Bureau du Vérificateur Général, la Cour des Comptes ou Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de services publics (ARMDS) et leur donner une autonomie budgétaire
91. Réforme de la charte des partis et le statut de Chef de l'Opposition et l'encadrement du financement publique des Partis Politiques
92. Transposition immédiate dans le droit national de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
93. Réforme de la procédure pénale en introduisant une plus grande automaticité des poursuites face au principe de l'opportunité de la poursuite judiciaire.

D. CONSACRER LA PAIX, LA STABILITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA RÉALISATION DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Notre jeune pays, affligé par une crise sécuritaire et identitaire récurrente, a passé la plupart de son histoire à évoluer dans un contexte régional fragile où les crises s'accumulent (Liberia, Sierra Leone, crise ivoirienne, fin de règne chaotique en Guinée, coups d'états en Mauritanie et en Guinée Bissau, etc.) et freinaient le processus d'intégration et de développement africain souhaité par les peuples.

Il s'agit donc de définir et de mettre en œuvre une diplomatie de voisinage par une concertation permanente, des sommets bilatéraux, les projets sous régionaux sur la base d'intérêts communs et d'une coopération renforcée au service de la paix et du développement. C'est aussi le moment ou jamais pour trouver une solution durable et complète à la crise du Nord. Le retour de la paix dans les régions du nord permettra d'instaurer un climat de confiance avec nos voisins Burkinabés et Algériens et renforcera la dynamique d'intégration régionale.

► RÈGLEMENT DÉFINITIF DE LA CRISE SÉCURITAIRE

La crise du Nord n'aura sa résolution définitive par le soutien populaire effectif du peuple Malien tout entier. Le peuple souverain du Mali, sous mon impulsion en tant Président légitimement Élu, procédera à la redéfinition de notre vivre ensemble en tant qu'un seul Peuple avec Un But et une Foi

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

94. Audit de toutes les mesures politiques et économiques mises en place après les différents accords de paix (1991, 2017) pour comprendre l'origine des blocages et y trouver des réponses adéquates
95. Évaluation de l'accord d'Alger et sa mise en œuvre intégrale selon un nouveau calendrier convenu par tous les signataires de l'Accord.
96. Positionnement des 10 régions en Pôle Économique d'Importance Internationale
97. Promouvoir l'aménagement de nouvelles zones touristiques dans les cinq régions du Nord et la réhabilitation des aéroports de Tombouctou, Gao et Kidal (aux normes des aéroports internationaux - Allongement des pistes, aérogares et systèmes de sécurité)

98. Construction d'un CHU sous régional doté des équipements les plus modernes et d'un institut de recherche d'envergure continentale dans la région de Sikasso
99. Revoir des modes opératoires des forces de sécurité, renforcer leurs équipements et moyens d'intervention par une augmentation annuelle de 20 milliards dans le budget de l'armée nationale et réorientation d'une partie des forces de sécurité vers la lutte contre la corruption, le crime organisé et les trafics.

► DÉFENSE ET MAINTIEN DE LA PAIX

Préparer un avenir régional fraternel c'est aussi anticiper sur les potentiels facteurs de déstabilisation par une diplomatie de paix et de sécurité. Le développement effréné des trafics de drogue et le développement de réseaux terroristes dans le Sahel affaiblissent les structures sociales et celles de l'État de droit. Nos forces de sécurité doivent se préparer à faire face à ces nouvelles menaces en renforçant les partenariats internationaux. Elles doivent aussi devenir de véritables acteurs du développement économique et social par l'utilisation des savoirs faire (santé, génie, prévention).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

100. Augmentation du budget de défense et de sécurité de 20 milliards par an pour l'équipement en matériels militaires et de sécurité publique
101. Revalorisation de la condition militaire et du lien Armée/Nation
102. Renforcement de la couverture sociale des militaires (santé, retraite)
103. Amélioration des passerelles professionnelles entre les mondes civil et militaire qui favorisent la valorisation des connaissances acquis par les militaires professionnels et offrent des débouchés civils
104. Faire des forces de défense un outil du véritable développement (Santé, Génie)
105. Continuation du processus d'intégration africaine en termes de sécurité et maintien de la paix
106. Renforcement des partenariats techniques et logistiques internationaux (France, USA, UE, pays émergents)

► SÉCURITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET LE TERRORISME

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

107. Renforcement des capacités d'investigation et d'intervention des unités spécialisées dans la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme
108. Création d'une nouvelle police de sécurité de proximité et surtout celle chargée de la sécurisation des sites stratégiques
109. Réforme des conditions d'obtention du permis de conduire en rendant obligatoire le passage par des auto-écoles et une mise à niveau tous les 10 ans des connaissances du code de la route pour les conducteurs de transport de passagers et de marchandises

► INTÉGRATION AFRICAINE

Marché commun sous Régional

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 110. Réalisation de Grands projets régionaux (Energie, Routes, Chemins de fer)
- 111. Mise en œuvre d'une Politique Agricole et d'Autosuffisance Alimentaire Commune (P3AC) visant à l'autosuffisance alimentaire par l'achat privilégié dans le marché commun qui renforcera nos industries et notre agriculture.

► POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DIPLOMATIE DU DÉVELOPPEMENT

Notre développement économique passe également par la mise au point de partenariats innovants et adaptés à nos intérêts nationaux avec nos différents amis (France, UE, USA, pays émergents), ce que l'on pourrait dénommer une diplomatie du véritable développement. Celle - ci nécessite une réorganisation et rationalisation de notre outil diplomatique en recentrant les activités de nos diplomates sur le développement économique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 112. Rationalisation de la carte diplomatique en redéployant et renforçant notre personnel diplomatique en Afrique et particulièrement dans les pays limitrophes afin de consolider les partenariats stratégiques
- 113. Mise en place d'un Conseil des Affaires étrangères qui aide le chef de l'Etat à mieux définir puis évaluer la politique étrangère
- 114. Soutien pour la position commune africaine du Consensus d'Ezulweni pour que le continent africain obtienne deux sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU
- 115. Promotion de la destination Mali par nos bureaux du tourisme et nos ambassades
- 116. Négociations à l'OMC avec l'ensemble des pays africains afin d'obtenir des règles commerciales plus équitables pour protéger nos secteurs stratégiques (agriculture, pêche, industries de transformation).

► LA DIASPORA MALIENNE EST UN ATOUT

Une volonté politique forte pour la mise en valeur de la Diaspora qui représente un atout majeur de développement. Nous devons donner les moyens aux émigrés de s'impliquer dans notre projet de développement. Bien formée, expérimentée, entreprenante et entrepreneuse, riche de sa diversité, la diaspora dispose d'immenses atouts qui sont essentiels pour arriver au chemin du véritable développement. L'Etat et les diasporas doivent faire preuve d'imagination pour mettre en œuvre de nouvelles façons de travailler ensemble qui permettent le rayonnement de notre pays à l'international tout en utilisant les compétences acquises par nos expatriés au service du pays.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

117. Représentation des Maliens de l'extérieur au Parlement pour mieux profiter des nouvelles perspectives législatives à travers le monde
118. Mise en place des Maisons Internationales des Maliens dans certaines grandes villes du Monde, espace de rencontre, de regroupement de la communauté Malienne et prise en charge des expatriés en difficultés.
119. Elaboration d'une politique de la diaspora permettant un meilleur appui et meilleure mobilisation et articulation des compétences et ressources de la diaspora dans les différents domaines de politiques publiques (éducation, santé, emploi, etc)
120. Négociations de nouveaux partenariats internationaux autour des migrations avec les pays du Nord, mais aussi en directions des pays émergents. Renforcer la concertation avec les pays limitrophes et en particulier le Sénégal sur les négociations migratoires avec l'Europe et les pays membres
121. Mise en place de mécanismes facilitant les investissements des Maliens de l'extérieur au Mali, dans des secteurs porteurs comme l'habitat, l'agriculture, la micro-finance avec la montée en puissance des différents dispositifs tels que le Fonds d'Appui à l'Investissement des Maliens de l'Extérieur.



LEADERSHIP AVEC INTEGRITE



diriger c'est servir